

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 016-211600648-20231120-202350-DE

**MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

**Présents : 12
Procuration : 01
Votants : 13**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 07 novembre 2023

**Pour : 13 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00**

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., COUTANT M., LAVAUZELLE I., TERNET C., JOULIA G. .
ABSENTS : M. GUENE F., Mme FREMERY Cl. (excusés).

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 28 novembre 2023 M. GUENE Frédéric a donné procuration à M. BEAULIEU Claude.

OBJET : Fabrication et livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire de Brigueuil - Signature du marché

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 26/06/2023, il a été décidé de lancer la consultation pour la fabrication et livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire, afin de conclure un nouveau marché dont la prestation entrera en vigueur le 06/01/2024.

La date limite de réception des offres était fixée au 03/11/2023 à 12h00.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'une seule offre a été enregistrée, et que celle-ci a été analysée selon les critères pondérés énoncés dans le règlement de consultation, à savoir :

1. Valeur technique de la prestation : 60 % 2. Prix de la prestation : 40 %

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, après analyse de l'offre par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 16/11/2023, l'offre proposée par la société ELIOR RESTAURATION FRANCE respecte les critères émis dans le règlement de consultation.

Ainsi, il propose au conseil municipal de retenir la société ELIOR RESTAURATION FRANCE, dont le siège social est situé Tour Egée, 11 Allée de l'Arche, 92 032 PARIS LA DEFENSE Cédex, et la Direction Régionale Centre Ouest située Immeuble l'Acacia, 8, rue de la Garde, CS 63587, 44 335 NANTES Cédex 3.

Monsieur le Maire précise que les repas sont préparés au sein de l'atelier culinaire de l'Ensemble Scolaire Isaac de l'Etoile à Poitiers.

LE CONSEIL MUNICIPAL

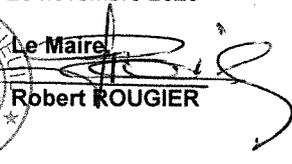
- à l'unanimité, par vote à main levée,

- décide de retenir, pour la fourniture et livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire de Brigueuil, à compter du 06/01/2024, la société ELIOR RESTAURATION FRANCE, dont le siège social est situé Tour Egée, 11 Allée de l'Arche, 92 032 PARIS LA DEFENSE Cédex, et la Direction Régionale Centre Ouest située Immeuble l'Acacia, 8, rue de la Garde, CS 63587, 44 335 NANTES Cédex 3.

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché, ainsi que tout document nécessaire.

Les crédits nécessaires seront inscrits au compte 611 du budget de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 28 novembre 2023


Le Maire
Robert ROUGIER

